

L'Agriparc des berges de l'Hers - EDENN

LE PROJET

Le projet est issu de la fusion de deux équipes : l'équipe des Chalets et l'équipe Synethic, qui souhaite développer le projet « Edenn » sur le site des Trois cocus, (en partenariat avec la Ferme de Borde Bio, l'association À croquer, Humus et associés, Ultramarinos...). Le projet prend ainsi une autre envergure, puisque la symbiose des deux équipes génère un potentiel écosystème agricole à l'échelle du nord de la métropole :

- Sur les berges de l'Hers, l'Agriparc à proprement parler, typologie hybride croisant un espace public accessible, des espaces de production agricole, des logements et un socle naturel préservé.
- Sur le site des Trois Cocus, le projet EDENN davantage tourné vers la transformation et la distribution de produits bio, dont une partie significative proviendra des cultures des berges de l'Hers.



© DR



© DR

LA PROGRAMMATION PROPOSÉE

Surface de plancher : 2 641 m²

- Construction de 45 logements sur 3 sites. Cet habitat social sera en partie dédié à l'activité maraîchère.
- Aménagement d'un agriparc d'une trentaine d'hectares.

L'ÉQUIPE

MANDATAIRE : SA des Chalets assistée par le GIE Garonne Développement

MAÎTRISE D'ŒUVRE : Les Marneurs (architecte, urbaniste et paysagiste)

EXPLOITANTS : Jérôme Lachurie, Terreauciel, Les Jardins Familiaux, Synethic (Hayuco, A Croquer, Humus et Associés, Ultramarinos, Bertrand Desgranges, Bordebio, Partageons Les Jardins)

BUREAUX D'ÉTUDES : AIKO, Terreauciel, Éco-Études

LE SITE

BERGES DE L'HERS - TROIS COCUS
Parcelle 1 (8 154 m²) : 216 route de Launaguet
Parcelle 2 (2 300 m²) : 192 route de Launaguet
Parcelle 3 (1 151 m²) : 96 chemin des Izards
Parcelle 4 (37,50 ha) : Berges de l'Hers

Ce site se compose de trois parcelles bordant une zone agricole et d'une parcelle longeant l'Hers. Ici, les jardins maraîchers ont laissé la place à la rocade et au développement urbain. L'enjeu est ainsi de renouer avec des activités liées à l'agriculture, permettant de revaloriser et de renforcer la pérennité des terres agricoles.

